

**François Billot de Lochner**  
**Candidat à la députation**  
**1<sup>ère</sup> circonscription des Yvelines**

Les entreprises ne peuvent se développer que dans un cadre macroéconomique porteur et favorable.

Mes propositions relatives au secteur des entreprises se décomposent donc en deux volets : macroéconomique et microéconomique.

**Au niveau macroéconomique, il faut :**

- réduire de façon drastique la dette publique. Il s'agit là d'une condition nécessaire à l'allègement de la fiscalité des entreprises. Cette réduction doit être obtenue par une renégociation des intérêts et du capital de la dette, par une diminution du nombre de fonctionnaires et par la fin de l'immigration de masse, qui constitue une charge financière considérable pour la France, notamment payée par les prélèvements effectués sur les entreprises ;
- renégocier les accords de libre-échange, afin de rétablir une protection douanière raisonnée, pour que les distorsions de concurrence au niveau mondial n'aboutissent pas à la ruine de notre secteur industriel ;
- pratiquer une préférence nationale qui permette de favoriser les entreprises françaises, notamment en matière de commandes publiques.

**Au niveau microéconomique, il faut :**

- réduire l'impôt sur les sociétés de 20% pour les TPE et PME ;
- alléger la fiscalité des particuliers en réduisant l'impôt sur le revenu de 15% et en supprimant l'ISF, afin d'encourager la relance par la consommation ;
- soulager les entreprises par une forte réduction des charges salariales et patronales, rendue possible par les politiques menées au niveau macroéconomique ;
- compenser la baisse des impôts directs par une augmentation de 2,5% du taux de TVA, afin de réduire nos déficits publics et donner un avantage compétitif à notre commerce extérieur.